

> JEUDI 11 MAI - PARIS

54^{ème} atelier de la Dihal : «Traiter l'incurie en habitat indigne - Mise en sécurité des personnes»

> LUNDI 15 MAI - PARIS

Vernissage de l'exposition «Mini maousse 6, la nouvelle maison des jours meilleurs» - à partir de 18h à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine

> JEUDI 22 ET VENDREDI 23 JUIN - REIMS

Journées interrégionales Hauts-de-France et Grand-Est des Pôles départementaux de lutte contre l'habitat indigne

À LA UNE PARUTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA DIHAL 2015-2016

La délégation a publié son 1er rapport d'activité qui présente ses missions et son action en 2015 et 2016.

Depuis sa création il y a bientôt 7 ans, la Dihal assure une mission de coordination et de suivi de la mise en œuvre des priorités de l'Etat en matière d'hébergement et d'accès au logement des personnes sans-abri ou mal logées. Aux champs classiques d'intervention de la délégation, qui compte désormais une trentaine de personnes, se sont ajoutés ces deux dernières années la prise en charge et l'accompagnement dans le logement des réfugiés, la création d'un pôle national de prévention des expulsions locatives, la mise en place de la nouvelle Commission nationale consultative des Gens du voyage et le rattachement de la Commission Interministérielle de logement des personnes immigrées.

Cliquez sur l'image pour consulter le rapport d'activité de la Dihal

HÉBERGEMENT & LOGEMENT

INNOVATION SOCIALE ACCÈS AU LOGEMENT À LA SORTIE DE DÉTENTION DANS LE RHÔNE

Le programme expérimental Passage, porté par l'association l'association Le MAS et le CLLAJ (Comité local pour le logement autonome des jeunes) de Lyon, propose un accès immédiat au logement à la sortie de détention et un accompagnement global pour des personnes incarcérées dans les maisons d'arrêt du Rhône. La Dihal, chargée du pilotage des appels à projets "innovation sociale" lancés en 2013, 2014 et 2015 participe au suivi, à l'évaluation et la valorisation de l'ensemble des projets lauréats.

Consulter l'article complet en ligne

HÉBERGEMENT & LOGEMENT

PLAN NATIONAL DE PRÉVENTION DES EXPULSIONS LOCATIVES

PARUTION D'UNE CIRCULAIRE INTERMINISTÉRIELLE

Le 22 mars 2017, les ministres en charge des affaires sociales, de l'intérieur, du logement, des familles et de l'exclusion ont signé une circulaire interministérielle détaillant l'ensemble du plan national pour la prévention des expulsions locatives. La coordination et la mise en œuvre du plan interministériel de prévention des expulsions locatives sont confiées au pôle national de prévention des expulsions locatives de la Dihal.

Consulter l'article complet en ligne

HÉBERGEMENT & LOGEMENT

SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL NATIONAL DES PERSONNES ACCUEILLIES OU ACCOMPAGNÉES

Le 23 mars 2017 s'est tenue la séance plénière du Conseil national des personnes accueillies ou accompagnées (CNPA) qui a réuni au siège de la Fondation Armée du Salut à Paris une centaine de personnes venues de toute la France. À cette occasion, la Dihal, qui soutient le développement de la participation des usagers, a élaboré un calendrier de travail partagé avec le CNPA avec des séances de travail communes.

Consulter l'article complet en ligne

COMMISSION NATIONALE CONSULTATIVE DES GENS DU VOYAGE

TRAVAIL SUR LES DÉCRETS D'APPLICATION DE LA LOI EGALITÉ ET CITOYENNETÉ

Le cycle des journées de travail initié en novembre 2016 par le groupe Réglementation de la Commission nationale consultative des gens du voyage pour préparer les décrets en Conseil d'Etat d'application de la loi Egalité et Citoyenneté a permis des interventions directes sur chacun des textes proposés.

Consulter l'article complet en ligne

LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

DÉSIGNATION D'UN SOUS-PRÉFET RÉFÉRENT DANS CHAQUE DÉPARTEMENT

Un sous-préfet référent en matière de lutte contre l'habitat indigne sera désormais désigné dans chaque département : c'est ce qui résulte de l'instruction du gouvernement envoyée aux préfets le 15 mars 2017. Le sous-préfet référent aura la charge d'animer le Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne (PDLHI), structure territoriale essentielle dont le pilotage et l'animation avaient fait l'objet d'une circulaire du Délégué interministériel à l'hébergement et à l'accès au logement fin 2015.

Consulter l'article complet en ligne



LES ATELIERS DE LA DIHAL

52ÈME ATELIER DE LA DIHAL PRÉVENTION DES EXPULSIONS LOCATIVES

Jeudi 9 mars le 52^{ème} atelier de la Dihal s'est tenu à Paris sur la thème "Quelle stratégie pour prévenir l'expulsion locative?". L'objectif principal de cet atelier était d'illustrer, à travers la présentation de pratiques locales, les grands axes du nouveau plan interministériel de prévention des expulsions locatives dont les dispositions ont été présentées dans l'instruction adressée aux préfets le 22 mars dernier.

Consulter l'article complet en ligne

53ÈME ATELIER DE LA DIHAL PROGRAMME "UN CHEZ-SOI D'ABORD"

Le 6 avril 2017, 300 personnes étaient présentes au 53^{ème} atelier de la Dihal consacré au bilan du programme "Un chez-soi d'abord" et à ses perspectives de pérennisation. D'ici à 2023, 16 nouveaux programmes seront créés portant à 2000 le nombre de places sur le territoire. Pour accompagner les nouveaux opérateurs, la Dihal proposera d'ici la fin de l'année 2017 un guide de mise en oeuvre qui sera annexé au cahier des charges national.

Consulter l'article complet en ligne



CAMPEMENTS ILLICITES & RÉSORPTION DES BIDONVILLES

ATTRIBUTION DES CRÉDITS « DIHAL » 2017, PRIORITÉ DONNÉE À L'IMPLICATION DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Depuis 2012, en plus des moyens mobilisés dans le cadre du droit commun (notamment les nuitées d'hébergement), une enveloppe nationale annuelle de crédits (3 millions d'euros, en 2017), est consacrée spécifiquement au soutien d'actions de résorption des campements illicites. À l'issue d'un cycle d'échanges avec les départements concernés par ces crédits, la Dihal, en lien étroit avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP) a procédé à la répartition de l'enveloppe nationale, en encourageant particulièrement les territoires où l'implication des collectivités locales est importante.

Consulter l'article complet en ligne



ARRIVÉES



> **FAUSTINE MASSON**
Chargée de mission - Pôle migrants

> **ALEXANDRE VISCONTINI**
Conseiller «Travail/Emploi»



NOUS CONTACTER, NOUS SUIVRE

! Nouvelle adresse :

- > Grande Arche - paroi Sud, 5^{ème} étage, 92 055 La Défense
- > 01 40 81 33 60
- > contact.dihal@developpement-durable.gouv.fr
- > dihal.gouv.fr